ADDENDUM N° 1 au Dossier d'Appel d'Offres N° DAO/CB/MCA-M/ES-48-Lot 4/Compact

Travaux de réhabilitation de 28 établissements scolaires dans la région Marrakech Safi Lot 4 : 6 établissements dans la Direction Provinciale (DP) de Safi

ANCIENNE DISPOSITION	NOUVELLE DISPOSITION	
Lettre d'Invitation à soumissionner		
Paragraphe 9 :	Est remplacée par :	
Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre sous la forme et pour le montant	Paragraphe 9:	
indiqués dans la FDAO à l'alinéa 20.1 et 20.2 des IS. Les Offres doivent être remises à l'adresse et de la	Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre sous la forme et pour le montant	
manière indiquées dans la FDAO à la clause 22 des IS, au plus tard le 15 Avril 2021 à 15h00 (Heure de	indiqués dans la FDAO à l'alinéa 20.1 et 20.2 des IS. Les Offres doivent être remises à l'adresse et de la	
Rabat). Les Offres seront ouvertes immédiatement par la suite dans le cadre d'une séance publique	manière indiquées dans la FDAO à la clause 22 des IS, au plus tard le 16 Avril 2021 à 13h00 (Heure de	
d'ouverture des Offres à l'adresse et à l'heure indiquées dans la FDAO à la clause 26.1 des IS.	Rabat). Les Offres seront ouvertes immédiatement par la suite dans le cadre d'une séance publique	
	d'ouverture des Offres à l'adresse et à l'heure indiquées dans la FDAO à la clause 26.1 des IS.	
Paragraphe 11:	Est remplacée par :	
Les Offres doivent être fournies de la manière indiquée dans les FDAO à la clause 23.1 des IS, au plus	Paragraphe 11:	
tard le 15 Avril 2021 à 15h00 (Heure de Rabat). Les cautions ORIGINALES uniquement doivent être	Les Offres doivent être fournies de la manière indiquée dans les FDAO à la clause 23.1 des IS, au plus	
déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 Avril 2021 à 15h00 (Heure de Rabat) :	tard le 16 Avril 2021 à 13h00 (Heure de Rabat). Les cautions ORIGINALES uniquement doivent être	
Bureau de l'Agent de passation de marchés	déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 Avril 2021 à 13h00 (Heure de Rabat) :	
Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco	Bureau de l'Agent de passation de marchés	
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des oeuvres sociales de	Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco	
l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,	Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des oeuvres sociales de	
Rabat, Maroc	l'Education - Formation, Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,	
Email: procurement@mcamorocco.ma	Rabat, Maroc	
	Email: procurement@mcamorocco.ma	
Section II : Fiche de données de l'appel d'offres		
IS 23.1:	Est remplacée par :	
Aux fins de soumission des Offres seule la garantie originale bancaire est soumise sur support papier	IS 23.1:	
tel que reçu de la banque, à l'adresse du Maître d'ouvrage qui est :	Aux fins de soumission des Offres seule la garantie originale bancaire est soumise sur support papier	
Agent de passation de marchés	tel que reçu de la banque, à l'adresse du Maître d'ouvrage qui est :	
Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco	Agent de passation de marchés	
Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI	Pour le compte de l'Agence MCA-Morocco	
des oeuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL	Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI	
FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,	des oeuvres sociales de l'Education - Formation, Avenue Allal EL	
Rabat- Maroc	FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,	
La date limite de soumission des Offres est :	Rabat- Maroc	
Date : 15 Avril 2021	La date limite de soumission des Offres est :	

Heure: 15h00 min, heure de Rabat, Maroc

IS 26.1:
L'ouverture des plis a lieu à:
Date: 15 Avril 2021 Heure: 15h00 min, heure de Rabat, Maroc

Frocédure d'ouverture des offres électroniques: séance publique uniquement en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us via le lien: https://us02web.zoom.us/j/89152520401

Date: 16 Avril 2021

Est remplacée par:
IS 26.1:
L'ouverture des plis a lieu à:
Date: 16 Avril 2021 Heure: 14h00 min, heure de Rabat, Maroc

Procédure d'ouverture des offres électroniques: séance publique uniquement en ligne (webinaire) sur la plateforme zoom.us via le lien: https://us02web.zoom.us/j/89152520401

Annexe 1 de la Section II – Fiche de données de l'appel d'offres Procédure de soumission électronique des offres

Point 9:

Le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tôt **15 Avril 2021** et au plus tard **15 heures et 15 minutes** avant l'heure limite de soumission] en heure locale (heure de Rabat de l'agence MCA-Morocco le **15 Avril 2021** à l'adresse électronique suivante : procurement@mcamorocco.ma. »] Une Offre ne sera pas officiellement ouverte et l'Offre sera rejetée si le mot de passe parvient à l'adresse électronique susmentionnée après la date et l'heure indiquées. Il convient de noter que le mot de passe est présumé soumis à l'heure et à la date où il est reçu à l'adresse électronique, et non à la date d'envoi. Les Soumissionnaires sont donc encouragés à envoyer le mot de passe bien avant la date limite de soumission des Offres. Si un Soumissionnaire fournit un mot de passe incorrect et ne fournit pas le mot de passe correct avant la fin de l'ouverture officielle des plis, son Offre sera rejetée. Les mots de passe à caractères sensibles à la casse doivent être envoyés tels quels, les cas étant évidents.

Est remplacée par :

Point 9:

Le mot de passe de l'Offre technique doit être envoyé au plus tôt 16 Avril 2021 et au plus tard 13 heures et 15 minutes avant l'heure limite de soumission] en heure locale (heure de Rabat de l'agence MCA-Morocco le 16 Avril 2021 à l'adresse électronique suivante : procurement@mcamorocco.ma. »] Une Offre ne sera pas officiellement ouverte et l'Offre sera rejetée si le mot de passe parvient à l'adresse électronique susmentionnée après la date et l'heure indiquées. Il convient de noter que le mot de passe est présumé soumis à l'heure et à la date où il est reçu à l'adresse électronique, et non à la date d'envoi. Les Soumissionnaires sont donc encouragés à envoyer le mot de passe bien avant la date limite de soumission des Offres. Si un Soumissionnaire fournit un mot de passe incorrect et ne fournit pas le mot de passe correct avant la fin de l'ouverture officielle des plis, son Offre sera rejetée. Les mots de passe à caractères sensibles à la casse doivent être envoyés tels quels, les cas étant évidents.

Section V: Enoncés des travaux

Spécification techniques et critères de résultats Lien :

Documents	Liens
Cahier Des Prescriptions	
Curiler Des Prescriptions	
<u>Techniques Générales</u>	
Cahier Des Prescriptions	https://drive.google.com/file/d/14f_vJT699sNIfrFWHoXCw7
<u>Techniques</u>	O-5MCdTAq6/view?usp=sharing
Devis Descriptif Des	
<u>Ouvrages</u>	

Est remplacée par :

Spécification techniques et critères de résultats

Lien:

Documents	Liens	
Cahier Des Prescriptions		
<u>Techniques Générales</u>		
Cahier Des Prescriptions	https://drive.google.com/file/d/10JYUHcjmf5ZCITGqbFFPwjp	
<u>Techniques</u>	5E2Rd-Vvn/view?usp=sharing	
Devis Descriptif Des		
<u>Ouvrages</u>		

Section VIII : Formulaire des Conditions particulières du Contrat	
Est remplacée par :	
GCC 2.2:	
Les Dates d'achèvement par étape sont : les travaux de mise à niveau, de réhabilitations, de	
réaménagements et de renforcements doivent être achevés dans <u>un délai maximum de 5 mois à</u>	
compter de la date de démarrage des travaux pour chaque établissement	

N.B : les pièces listées ci-dessous sont les seules ayant subi une modification :

- Cahier Des Prescriptions Techniques Générales, Cahier Des Prescriptions Techniques et Devis Descriptif Des Ouvrages (le document dans le présent lien annule et remplace l'initial au niveau des pièces écrites) les seuls éléments changés sont les suivants :
 - Article 1.18.3
 - Article 1.19

Les autres articles restent inchangés

Cet addendum fait partie du Dossier d'Appel d'Offres et modifie la lettre d'invitation à soumissionner, la section II, l'annexe 1 de la section II, la section V et la section VIII comme indiqué ci-dessus. Toutes les autres clauses et conditions du Dossier d'Appel d'offres non concernées par l'addendum n°1 demeurent inchangées